



# LE PAVÉ

Bulletin d'information des personnels en bureau de poste

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT  
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, Octobre 2019

## Enfin un tous ensemble CHICHE !!

### Le 24 septembre un bureau sur quatre a été fermé.

La mobilisation des personnels du réseau montre que La politique de La Poste a atteint ses limites. A l'heure où les algorithmes décident de tout (Comment on doit travailler, Comment on doit faire pour faire avec moins, Comment il faut vendre tout et n'importe quoi). Les Postiers de Bordeaux de Perpignan reconduisent la grève. Les changements souhaités par le gouvernement et les dirigeants de l'entreprise nous mènent tout droit à la privatisation, il est temps de dire STOP. Cette mobilisation en appelle d'autre, les NAO (.....), la privatisation de La Poste, la fin du service public, le contrat de présence postale doivent être l'occasion pour les postiers du réseau de faire entendre leur voix dans les semaines avenir, alors que l'attaque globale sur nos conquêtes sociales se généralisent (Retraite, désengagement de l'Etat dans tous les territoires), la mobilisation se doit d'être à la hauteur des coups que le Capital nous porte.

Les perspectives que La Poste nous donne en bureau de Poste c'est de travailler toujours plus pour les profits de l'entreprise mais que jamais nous puissions en récolter les fruits. On demande toujours plus aux Chargés de Clientèle et Cobas avec, comme leitmotiv, toujours moins de moyens pour toujours plus de résultats. La Poste excelle dans une communication anxiogène ou le péril de l'entreprise serait en jeu.

Les résultats semestriels seraient catastrophiques alors que si on regarde de plus près le chiffre d'affaires progresse mais les résultats croissent moins vite que prévu et bizarrement on ne parle pas des investissements de plus de 1,5 Milliard d'euros pour acheter des entreprises de distribution de colis à l'étranger.

La communication de La Poste n'est qu'un rideau de fumée que La Poste nous agite pour faire taire nos revendications légitimes. Depuis la suppression des EAR les bataillons de travailleurs non postiers ont investit les bureaux de Poste. Nos métiers demandent expériences et expertises, La Poste ne les reconnait pas à leur juste valeur.

Ce ne sont là que les suites logiques des décisions uniquement mercantiles prises. La fin du service public postal est programmée, ils veulent tout transférer au Maisons de service au public ou France Service (version Macron).



**En cette fin d'année, les décisions qui vont être engagées vont changer structurellement le fondement même de La Poste, nous devons nous préparer à la lutte sous toutes ses formes possibles dans l'unité syndicale, chiche !!!!!**

# MANDARINE, ATTENTION DANGER



## MON ŒIL !!!!!

En septembre 2018, le ministre de l'économie, Bruno LEMAIRE commentait ainsi le mariage entre CNP Assurances et la Banque Postale : « *Il ouvre la voie à la création d'un grand pôle financier public au service des territoires.* »

Le « projet Mandarine », c'est quoi au juste ?

La CDC devient actionnaire majoritaire du Groupe La Poste à hauteur de 66%, l'Etat se désengage totalement puisqu'il ne lui reste plus que 34%.

Bruno LEMAIRE, dans ses grands discours, assure que les missions de services publics, « essentielles pour l'Etat », seront conservées. Dans le même temps sont actées les privatisations des Aéroports de Paris et de la Française des Jeux !!!

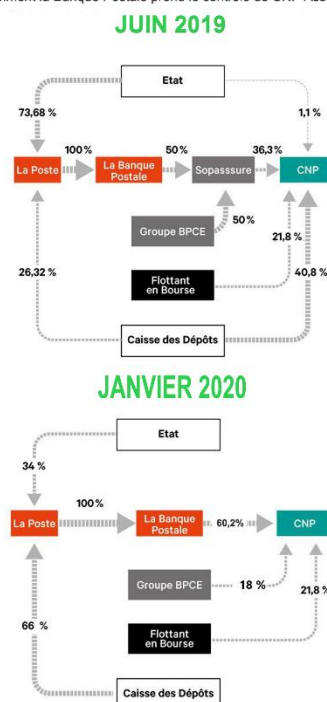
## AVEC LA POSTE : MAIS SI C'EST POSSIBLE

# Mandarine Pour les Postiers

- ✓ **Prise de contrôle de la CNP par la Banque Postale**
- ✓ **Prise de contrôle de La Poste par la Caisse des Dépôts et Consignations à hauteur de 66%**
- ✓ **Fin du Service Public**
- ✓ **Explosion des dividendes**
- ✓ **Casse de l'emploi**
- ✓ **Un seul but : le profit d'une minorité au détriment de l'immense majorité (Postiers et Usagers)**

**Au bout du bout, ce n'est ni plus ni moins que la privatisation de La Poste**

Comment la Banque Postale prend le contrôle de CNP Assurances



## MON ŒIL !!!!!

En réalité, l'abandon de l'état comme actionnaire majoritaire change la donne, quoi que l'on puisse penser par ailleurs, de l'action de l'Etat en tant qu'actionnaire principal de la Poste ces vingt dernières années sur le service public postal.

Une Caisse des Dépôts et de Consignation (CDC) au commande de La Poste pourra ajuster les dividendes (c'est-à-dire faire exploser les plafonds) en fonction des objectifs qu'elle fixera et qui, vous l'avez bien compris, ne vont pas aller en direction du service public postal. Pire, cela ira forcément à l'encontre du maintien de ce service public postal. Ce ne sont pas les MSAP qui vont dédouaner la CDC, à non ! maintenant il faut dire les maisons france services (Au passage la Poste va encore récupérer 17 millions d'euros).

On peut d'ores et déjà s'inquiéter sur la place de la distribution du courrier six jours sur sept et de l'inclusion bancaire qui ne sera plus réduite qu'au livret A.

Plus grave encore, alors que l'Etat depuis 10 ans a déjà supprimé plus de 100 000 emplois à La Poste, on voudrait nous faire croire que la CDC ne va pas accentuer le phénomène ?



Que va-t-il se passer lorsque tous les fonctionnaires seront partis, usés, fatigués ?

Les postiers, les postières, enfin ce qui l'en restera, dans leur immense majorité, seront sous statut précaire, prêts à être jetés tels des mouchoirs en papier.

Quid du service public postal ? Pourtant si cher aux usagers : réduit à peau de chagrin, si ce n'est, totalement disparu.

Les orientations des missions de services publics reposent sur des choix politiques, mais cela ne dépendra que de l'intervention des citoyens, des postiers.

Le projet, dans l'état actuel des choses, n'est pas une base pour développer nos missions, bien au contraire, la CDC, en tant qu'actionnaire majoritaire va demander plus de résultats et d'encadrement du contrat d'entreprise. En définitive, grâce à la loi pacte, le gouvernement joue un double jeu, en effet, d'un côté il se désengage en tant qu'actionnaire majoritaire, il ne devient plus ainsi le responsable des évolutions financières et commerciales et en même temps il accroît ses ressources par la récupération du reversement que devra lui faire la CDC.

Les orientations stratégiques déjà en place et aucunement remises en cause par la CDC, se résument donc par moins de services publics, plus de rentabilité avec son lot de conséquences dévastatrices que sont la précarité, la flexibilité, l'augmentation de la productivité, la perte du sens du travail, le non-respect des accords, les pressions managériales, et bien d'autres encore. Ces orientations continueront si nous ne créons pas les conditions pour gagner un autre contenu et d'autres rapports sociaux

Non, il n'est pas trop tard, nous pouvons encore nous opposer à cette spirale infernale, tous ensemble, postières, postiers, élus, usagers.

Tous ensemble, aux côtés de la CGT, gagnons le rapport de force, primordial aujourd'hui pour faire reculer le monde impitoyable de la finance, tous ces requins qui n'ont qu'un seul objectif : se remplir les poches.

**LA POSTE, C'EST NOUS, C'EST VOUS  
LE SERVICE PUBLIC POSTAL DE QUALITÉ,  
DE PROXIMITÉ, C'EST VOUS, C'EST NOUS.**

**DÈS MAINTENANT, RELEVONS-NOUS,  
RÉVOLTONS-NOUS, FAISONS FACE TOUTS ENSEMBLE,  
C'EST À CE SEUL PRIX QUE NOUS RÉUSSIRONS !**



## Incivilités : Le fléau du réseau



Un même constat dans toutes les DR :

Des incivilités toujours plus nombreuses et de plus en plus violentes. Depuis des mois la CGT interpelle les directions locales de La Poste sur ce sujet, notamment dans les instances CHSCT. Et la réponse des DR d'une seule voix c'est « ce n'est pas qu'à La Poste, c'est SOCIÉTAL » qu'il est pratique ce terme ! C'est le nouveau mot à la mode qui sert à se dédouaner de toute responsabilité : STOP !!! La CGT dit : CA SUFFIT !

La poste en tant qu'employeur a des responsabilités, tant sur la santé physique et psychologique de ces agents (art L4121-1 du Code du Travail) avec une obligation de résultat, que sur les causes elles-mêmes de ces incivilités !!!

La cause première et principale est bel et bien le manque de moyens humains dans les bureaux. La Poste se doit d'offrir en service public postal de qualité, en assurant l'ouverture de tous les bureaux de Poste, avec un personnel en nombre suffisant. STOP aux fermetures inopinées de bureaux par manque de personnel. La SURCHARGE de travail de l'ensemble du personnel du réseau CA SUFFIT !

Partout où cela est possible, interpellez les directions locales sur ce sujet, en rédigeant par exemple des alertes communes avec les autres OS, ou en demandant des enquêtes dans les instances CHSCT.

Obligeons ainsi la direction de La Poste à ouvrir immédiatement des négociations sur ce sujet néfaste pour la santé de l'ensemble du personnel.

**Nous sommes concernés dans tous les services, il y va de notre santé, et la santé ne tolère aucune concession.**

## GDC PRO VS CCPRO

### Recette d'emplois fumés

- ⇒ Prenez deux GDCPRO à 0,50 x 2 sur 2 secteurs.
- ⇒ Faites-les tourner de préférence en « bourrique 🐷 » puis réservez leur un retour au point de départ.
- ⇒ Prenez un CCR tout neuf, pas forcément parmi les GCPRO d'ailleurs.
- ⇒ Mutualisez le nouveau CCR sur deux secteurs et vous obtiendrez au final des GDC pro largués sans ménagement que l'on va contraindre à redevenir chargé de clientèle sans aucun remerciement mais peut-être référent pro... quelle bienveillance !!!
- ⇒ Attention la prime de reclassement est un supplément qu'il ne faudra pas oublier de réclamer le grand chef La poste pourrait bien être tenté de ne pas y penser



### La Cgt exige un véritable plan de carrière pour la filière pro

*Recette à digérer ou pas.....*

## BREVE CADRES

2 évènements majeurs entourent l'environnement économique et social de La Poste : la négociation nationale interprofessionnelle des cadres ; la fusion entre La Poste et la Caisse des Dépôts et Consignation.

C'est dans ce contexte que La Poste a ouvert en mai dernier des négociations sur un accord social pour le développement des cadres managers.

Lors de nos premières rencontres, La Poste était arc-boutée sur la définition du périmètre et considérait que seuls 17300 managers étaient concernés par cet accord. Comprenez les plus hauts niveaux de fonction.

Quid des quelques 36000 cadres restants ? De plus, La Poste tient absolument à ce que la référence au statut cadre soit abandonnée. Il nous faudrait donc négocier dans un cadre prédéfini par l'Entreprise.

La Poste veut mener ces négociations tambour battant. Veut-Elle un accord bâclé et jeter aux orties son encadrement tel que le souhaite le MEDEF ? Ou veut-Elle un accord qui reconnaisse, rassemble et satisfasse un maximum de cadres ? Avec de tels enjeux, la négociation doit se faire avec l'avis de l'encadrement le plus large possible. **Réclamez la consultation auprès de votre correspondant CGT et répondez librement sur vos aspirations dans votre métier.**

### Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom .....	Prénom .....
Adresse .....	
Code Postal .....	Ville .....
(Facultatif) Téléphones → (persol) .....	→ pro .....
Grade/Classification .....	Métier .....
Service/Bureau (nom et adresse) .....	